

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE GUIMPS

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier à vingt heures
 en exercice : 11 Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
 présents : 10 ordinaire à la mairie de Guimps, sous la présidence de :
 Procuration : 1 Madame BAUDOUIN Line, Maire.
 votants : 11
 Date de convocation :
 08/01/2024

Présents 10 : MM. BAUDOUIN Line, BEZIER Marc, BOIZUMEAU Jérémy, BUREAU Jean-Luc, BARATANGE David, GOIMIER Dominique, JODOR Pascal, PIGEAUD Annick, VASSELIN Yannick et ZAPIRAIN Anaïs
Absent ayant donné procuration 1 : Mme COUILLAUD Sylvie, procuration à VASSELIN Yannick.
 Mme ZAPIRAIN Anaïs a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AMENAGEMENT DE SECURITE « LE MANCOU »

Le Conseil Municipal s'interroge depuis quelques années pour un aménagement des trottoirs au lieu-dit « Le Mancou ».

L'objectif est :

- de favoriser le ralentissement des usagers de la Route Départementale n°3
- Identifier la surface de trottoir avec un revêtement clair
- Valoriser les trottoirs servant de stationnement pour les riverains

Le bureau d'étude BETG propose l'aménagement suivant :

- Sciage de chaussée le long de la RD3
- Scarification du trottoir existant
- Empierrement en reprofilage du trottoir
- Poser des bordures franchissables type A2 le long de la RD3
- Raccord en enrobé le long des bordures A2
- Conservation des caniveaux béton type CC1
- Refaire le trottoir côté Nord en stabilisé calcaire couleur claire

L'estimatif des travaux prévisionnels se présente comme suit :

Chantier : Le Mancou					
Début : CC1 en haut et Fin : A2 dans la courbe					
Longueur=110+30m - largeur=1,90m					
N°	Désignation des travaux	Unité	Quantité	PU HT	Montant HT
101	Installation et signalisation de chantier mobile	F	1,00	100,00 €	100,00 €
205	Sciage de chaussée	m	140,00	10,00 €	1 400,00 €
207	Scarification de trottoir	m2	209,00	5,20 €	1 086,80 €
209	Décapage de terre végétale et évacuation	m2	60,00	2,60 €	156,00 €
301	Fourniture et mise en œuvre de grave calcaire 0/31.5 pour reprofilage	m3	10,45	27,30 €	285,29 €
304	Fourniture et mise en œuvre de grave calcaire 0/31.5	m3	9,00	23,10 €	207,90 €
403	Fourniture et mise en œuvre d'enrobé EB10 roul 35/50				
c	Enrobé 0/10 noir à 150 kg/m2	m2	140,00	9,35 €	1 309,00 €
414	Sablage calcaire sur trottoir	m2	269,00	4,10 €	1 102,90 €
701	Fourniture et pose de bordure ou caniveau classe U béton gris				
c	Type A2	m	140,00	36,75 €	5 145,00 €
				HT	10 792,89 €
				TVA à 20%	2 158,58 €
				TTC	12 951,46 €

Les honoraires du bureau d'étude BETG s'élèvent à 1 000 € HT.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible de solliciter :

- 50 % du montant HT au titre des amendes de police
- Et 30 % au titre de la DETR 2025.

Le plan de financement proposé est le suivant :

Ressources (origine du financement)	Type d'aide	Montant HT	Taux Sollicité
ETAT	Amendes de police	5 896,45€	50 %
	DETR 2025	3 537,87 €	30 %
TOTAL DES SUBVENTIONS PUBLIQUES		9 434,32 €	80 %

	Montant HT GLOBAL	Taux GLOBAL
Autofinancement (fonds propres)	2 358,57 €	20 %
TOTAL GENERAL	11 792,89 €	100 %

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé de Madame le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants :

- **ACCEPTE** les honoraires du bureau d'étude et la réalisation des aménagements de sécurité au lieu-dit « Le Mancou » pour un montant HT de 11 792,89 € soit 14 151,46 € TTC.
- **SOLLICITE** le soutien financier de l'Etat, dans le cadre de la DETR 2025 à hauteur de 30 % et au titre des amendes de police à hauteur de 50 %, du montant HT.
- **S'ENGAGE** à réaliser l'action selon le plan de financement présenté ci-dessus et à assurer la part d'autofinancement.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer tout document y afférant.

Pour copie conforme au registre où sont les signatures.

Le Maire, Line BAUDOUIN